# Conseil National du débat sur la transition énergétique Groupe de travail n° 2 « Mix/scénarios »

### Compte rendu de la deuxième réunion - 28 février 2013

## 1. Discussion sur l'ordre du jour

La FNCCR revient sur la séance précédente et le refus de certains participants de s'engager sur la charte du débat, notamment quant à la part du nucléaire dans la production d'électricité. La CGT, la CFE-CGC et la CFDT estiment que le débat se doit d'être ouvert et d'étudier tous les types de scénarios.

Le député Monsieur Denis BAUPIN souligne que l'étude de tous les scénarios ne le dérange pas et qu'il comprend que certains membres du GT puissent vouloir envisager d'autres options que les engagements gouvernementaux sans pour autant remettre en cause les décisions politiques inscrites dans la charte. Madame Laurence TUBIANA rappelle à ce sujet l'engagement de la Ministre Delphine Batho d'avoir un débat ouvert et elle s'en porte elle-même garante. Elle ajoute que c'est bien le gouvernement qui devra défendre ses propositions suite au débat.

Finalement le CR de la séance n° 1 du 14 février est approuvé à l'unanimité par le GT.

### 2. Fonctionnement du groupe de travail

En raison des auditions que la Ministre a prévu d'organiser le jeudi après-midi en plénière du CNDTE, un nouveau créneau est proposé pour le GT: jeudi matin de 9h30 à 12h30. La prochaine séance (séance n° 3) est fixée au Jeudi 14 au matin, la séance suivante (séance n° 4) est fixée au 21 Mars au matin avec un rythme d'une semaine sur deux ensuite.

### 3. Discussion d'introduction sur les critères

Le GT repart de la liste de critère établie par le CNDTE lors de la plénière précédente.

Les critères devraient pouvoir être classés dans 4 familles différentes : trois familles correspondant aux trois piliers du développement durable et une dernière famille sur la crédibilité et la faisabilité. Pour le CLER, il faut considérer deux classes de scénario : une « golden class » pour les scénarios qui offrent une vision de l'ensemble de l'économie et une « classe économie » pour les scénarios sectoriels uniquement. La Coordinatrice revient sur l'idée de la flexibilité et la résilience, qui a été mentionnée par à peu près tous les collèges lors du Conseil National du 21 février. La CFDT s'interroge sur la position de critères en rapport avec les aspects régaliens (indépendance énergétique, sécurité d'approvisionnement) dans une telle classification. Le CLER souligne la différence entre les critères d'appréciation de la cohérence d'un scénario d'un côté, et ceux de résilience et de gouvernance d'un autre côté. Le Rapporteur propose de prendre acte que le terme résilience s'applique plutôt à la société et qu'il vaut mieux éviter de l'utiliser s'agissant d'un critère d'évaluation des scénarios et préférer les termes de flexibilité, robustesse ou faisabilité.

Le CLER regrette l'absence des experts pour cette réunion et souhaite que les experts s'assurent qu'un représentant soit présent dorénavant. Madame Laurence TUBIANA et la Coordinatrice en sont d'accord.

## 4. Appréciation des critères

Sur proposition de la Coordinatrice, la discussion se base sur la liste des critères énoncés par les différents collèges représentés en séance du CNDTE du 21 février, en demandant à chaque participant présent du GT de voter en faveur ou non de la prise en compte du critère considéré.

Critère	Nombre de votes obtenus
Desmost des aussesments sequis	10
Respect des engagements acquis	10
Résilience, flexibilité, robustesse, adaptabilité, réversibilité, faisabilité	15
Emploi et filières professionnelles	18
Agrégation des SRCAE	0
Indépendance énergétique/Sécurité d'approvisionnement	16
Cohésion sociale/Justice sociale	7
Transparence des hypothèses	0
Investissement nécessités par le scénario	10
Prix et coûts de 1'énergie, économie et coûts des services énergétiques	15
Impact sur le réchauffement climatique	10
Biodiversité, impacts environnementaux	7
Gestion des ressources, économie des ressources	9
Impact santé (qualité de l'air), risques, accidents, sûreté, sécurité	14
Marge et autonomie territoriale - citoyenne	5
Faisabilité des scénarios 2025-2030 puis 2050	5
Chiffrage économique des scénarios (coûts et bénéfices)	7
Diversité des flux	0
Capacité interconnexions, puissance, intermittence, pointe (réseaux)	4

## 5. Sélection de la liste finale des critères

Le Rapporteur rappelle que le référent expert Michel COLOMBIER a proposé de compléter les scénarios en liaison avec les auteurs des scénarios.

La Coordinatrice propose de réunir dans le même critère les aspects gestion et économie des ressources, biodiversité et impact environnemental global. Le GT accepte. Le député Monsieur Denis BAUPIN insiste pour que le terme « gestion des ressources » apparaisse clairement dans l'intitulé du critère.

Le CLER et UFC s' interrogent sur la définition du critère « chiffrage économique », ils proposent de réunir « investissement » et « chiffrage économique ».

La question de l'horizon de temps des scénarios est aussi évoquée, le CLER préconisant que seuls les scénarios se projetant à 2050 soient pris en compte. Le rapporteur souligne que les deux échéances 2030 et 2050 ont leur intérêt : une approche 2030 de nature projective étant certainement plus solide en terme de prévisions alors que l'échéance 2050 permet de traduire une vison ou une ambition mais se trouve plus incertaine dans sa réalisation. Il préconise qu'aucun de ces scénarios ne soit exclu a priori et que le groupe des experts, dans son approche trajectoire à construire, puisse s'appuyer sur toutes les contributions.

La Coordinatrice Madame Maryse ARDITI craint que le critère justice et cohésion sociale ne soit pas forcément facile à appliquer pour évaluer les scénarios, mais le député Monsieur Denis BAUPIN ainsi que la CFDT insistent pour conserver ce critère. Madame Laurence TUBIANA suggère de renvoyer ces questions aux experts.

De même un débat s'ouvre sur le critère « marge et autonomie territoriale - citoyenne » dont certains s 'interrogent de son caractère opératoire en tant que critère.

Sur la dimension européenne et internationale, le Rapporteur Monsieur Robert DURDILLY estime que le contexte européen et mondial doit être pris en compte. Mais plutôt que d'en faire un critère, il propose que le groupe des experts apporte un éclairage autant que possible sur cet environnement international. La proposition est acceptée par le GT.

#### 9 critères sont unanimement retenus par le GT:

- Résilience, flexibilité, robustesse, adaptabilité, réversibilité, faisabilité
- Emploi et filières professionnelles
- Indépendance énergétique/Sécurité d'approvisionnement
- Prix et coûts de l'énergie, économie et coûts des services énergétiques
- Impact santé (qualité de 1' air), risques, accidents, sûreté, sécurité
- Respect des engagements acquis
- Investissements / chiffrage des scénarios
- Impact sur le réchauffement climatique
- Gestion et économie des ressources, biodiversité et impact environnemental global

Le statut de deux critères qui ont fait l'objet d'un débat sera tranché suite à l'avis des experts

- Cohésion et justice sociale
- Marge et autonomie territoriale et citoyenne

### 6. Conclusions

La Coordinatrice prévoit un échange avec les experts et rendra compte du calage définitif lors de la prochaine séance, le 14 mars. La Coordinatrice demande officiellement au groupe des experts de commencer à travailler sur le regroupement des scénarios pour venir présenter à la prochaine réunion du GT le 14 mars les 3 ou 4 trajectoires retenues, sachant que 1' objectif essentiel devra être d' expliquer simplement ce qui caractérise chaque trajectoire.

Le CLER pose la question du scénario tendanciel ou de référence qui puisse permettre une comparaison des différents scénarios. Le Rapporteur Monsieur Robert DURDILLY précise que ce point est en cours de traitement par le groupe des experts. Le CLER souhaite que le scénario de référence prenne en compte les aspects conjoncturels. Le rapporteur convient qu'il est souhaitable de s'appuyer sur un scénario de référence le plus proche possible du « business as usual » tendanciel. Le député Monsieur Denis BAUPIN rappelle sa suggestion d'auditionner les auteurs sur un certain nombre de scénarios.